

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 25 juin 2015

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BORSATO

Convocation envoyée le 18 juin 2015

Publié le 26 juin 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 77

ABSTENTION : 0

- CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

### Membres présents :

M. Alain MILLOT	M. Jean-Claude GIRARD	M. Thierry FALCONNET
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
M. Jean-François DODET	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Alain HOUPERT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE	M. Cyril GAUCHER.
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	

### Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Charles ROZOY pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. Abderrahim BAKA pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérika DESAUBLIAUX
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	Mme Anaïs BLANC pouvoir à M. Rémi DETANG.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE****Oeno Music Festival 2015 - Demande de subvention**

Le Grand Dijon est sollicité pour un accompagnement financier à la bonne organisation de la 2ème édition de l'Oeno Music festival prévu les 10 et 11 juillet prochains au Zenith de Dijon.

La première édition de ce nouveau festival s'est tenue en juillet 2014. Avec près de 10.000 festivaliers, il a su immédiatement trouver sa place aux côtés des nombreuses initiatives qui visent à rendre le territoire du Grand Dijon toujours plus attractif.

A l'image des programmations de grande ampleur telles que Chalon dans la rue, les Eurokéesennes de Belfort, le festival des vieilles charrues en Bretagne pour n'en citer que quelques uns, l'Oeno Music Festival ambitionne de devenir un évènement de notoriété nationale inscrit durablement sur la route des grands festivals musicaux d'été.

A l'heure du projet de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin et à quelques semaines d'un classement attendu des Climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'existence d'un tel festival ayant pour fer de lance la promotion des vins de notre terroir est l'occasion pour le Grand Dijon, au-delà des retombées économiques directes liées à la présence des festivaliers pendant deux jours, d'affirmer davantage son attractivité et son offre dans le domaine de l'oenotourisme.

Aussi, l'association dijonnaise organisatrice, Nouna Prod, sollicite de la part du Grand Dijon une subvention de 20 000 €, soit à la même hauteur que celle du Conseil régional de Bourgogne et du Conseil Départemental de Côte d'or. A noter que la Ville de Dijon met à disposition de l'évènement des moyens de logistique pour une valeur estimée à 10.000 €.

Il est proposé le versement d'un premier acompte de 75 % de la subvention (soit 15 000 €) une fois la convention annexée devenue exécutoire, puis le solde sur présentation d'un bilan financier de l'évènement.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 20 000 € au titre de l'exercice 2015 à Nouna Prod, selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de financement entre la Communauté Urbaine du Grand Dijon et l'association "Nouna Prod" ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.